Concerne : le projet d’aménagement de la Friche Josaphat. volet eau

Bruxelles, le 23 novembre 2019

Chère madame, cher Monsieur

voici l’avis de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, sur le PAD Josaphat (concernant la gestion de l’eau)

Mettre en place des zones humides (noues, cheminement d’eau à ciel ouvert)

Ce type de milieu et peu fréquent en Région de Bruxelles-Capitale abrite une faune et une flore spécifique qui enrichissent la biodiversité.

Prévoir la réalisation d’une charte « quartier durable » à l’échelle du site

Ces recommandations revêtent d’une importance particulière pour la réalisation de l’ambition d’un quartier durable dans lequel les espaces verts constituent un élément caractéristique. De plus, l’application de ces recommandations à l’ensemble du site, et non à des parcelles isolées, constitue l’opportunité d’une plus-value environnementale en raison de la superficie du site.

Par ailleurs question de la biodiversité, visée en priorité par ces mesures, ne serait ce résumer à une parcelle et gagnerait à être abordée à l’échelle du site.

Gestion écologique des noues

Nous demandons la création d’une mare écologique permanente avec niveau stable aquatique toute l’année, en lieu et place ou en plus des noues. Elle sera un lieu approprié pour une faune et une flore spécifique qui pourra s’y développer et se reproduire.